



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord BP 246 61007 ALENCON Cédex-
Tél. 02 33 81 77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr

BUREAU DU COMITE DE DIRECTION	
REUNION DU	Lundi 14 janvier 2019 au siège du District à ALENCON – 10 h 00
PROCES-VERBAL	
Présents :	André LOUP, Président – Serge BONNEVILLE – Sébastien GOURDEL – Raymond LAPORTE – Jacky LEGRAIN
Excusés :	Joël LE PROVOST

Assistent : Mme Yvette BOUCHER, Directrice administrative – Clément LOUDJANI, CT-DAP

Objet :

- 1- Adoption du dernier PV du 29/10/2018, publié le 05/11/2018
- 2- Civilités : nos peines – nos joies – félicitations - remerciements
- 3- Le point sur les licences
- 4- Les finances
- 5- Arbitrage
- 6- Assemblée générale d'été
- 7- Football féminin
- 8- Bénévoles
- 9- Tour de table

En l'absence excusée de Joël LE PROVOST, Serge BONNEVILLE accepte d'assurer la fonction de secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, le Président André LOUP présente ses vœux aux membres présents du bureau et leur souhaite le meilleur pour l'année 2019.

S'adressant à Jacky LEGRAIN, André s'informe de savoir qui préside l'Amicale des éducateurs ? Et de poursuivre : Libre à eux d'adhérer ou non à l'Amicale. Faisant référence au nombre de licenciés de cette catégorie (59), l'essentiel est qu'ils soient licenciés, ce qui n'est peut-être pas le cas actuellement.

Clément souhaite lui aussi répertorier l'éducateur ou le dirigeant responsable par catégorie dans chaque club (salariés et bénévoles).

Suite à ce préambule, l'assemblée passe à l'ordre du jour.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL de la REUNION du 29 OCTOBRE 2018



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord BP 246 61007 ALENCON Cédex-
Tél. 02 33 81 77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr

Ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière, le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction en date du 29 octobre 2018, mis en ligne sur le site le 5 novembre 2018, rubrique procès-verbaux, est adopté à l'unanimité des présents.

CIVILITES

Suite aux récentes condoléances transmises par nos instances aux familles endeuillées, le District a reçu les remerciements d'Annie BRISSET pour le décès de son mari Gilles, de Nathalie et Joël GAUTRIN pour le décès de leur fils Thibault, de Stéphane et Nadine VERAQUIN pour le décès de leur fils Antoine.

LES LICENCES

En consultant le tableau joint à l'ordre du jour, résumant le nombre de licenciés par catégorie, pour un total de 9 754 ; on s'aperçoit que, de date à date par rapport à la saison passée, le DOF compte 350 licenciés en plus, pour une projection estimée à 10 100 licenciés sur la présente saison 2018-2019.

En effet, le surplus constaté est dû pour 50 % à l'afflux de nombre de licenciés du foot animation et des féminines : effets Coupe du Monde masculine et Coupe du Monde féminine 2019.

André précise : ce surplus ne doit pas occulter les pertes subies en seniors et jeunes. C'est un phénomène général national : avec une perte annuelle de 500 à 600 élèves, nous perdons automatiquement des licenciés. Il suffit de consulter l'évolution de la situation actuelle des catégories U12 à U19 : U13/U12 = 803 – U15/U14 = 632 – U17/U16 = 492 – U19/U18 = 418, pour constater la perte croissante de licenciés.

André propose de cibler nos actions sur les catégories en pleine évolution. Sébastien pense qu'il ne faut pas pour autant sacrifier celles qui sont en recul et suggère de réfléchir à des solutions plus adaptées – foot à effectif réduit à 8 ou à 9 ? Ou toute autre idée innovante ?

LES FINANCES

Intervention du trésorier, Sébastien GOURDEL, complétée par les notes de Mme BOUCHER : « On est en baisse sur les droits/amendes, frais de dossiers et engagements. Cette année, les produits sont inférieurs et les frais de personnel à peu près équilibrés.

A ce stade, il est difficile de donner une photographie précise de l'évolution des dépenses avec l'exercice antérieur. De nombreuses dépenses interviennent en fin de saison (coupes, journées nationales, challenges,...) et l'an dernier, nous avons bénéficié d'un événement exceptionnel (lancement de la Coupe du Monde) qui a généré recettes et dépenses qui ne seront pas renouvelées.

Depuis le 1^{er} janvier, nous sommes passés au Chèque Emploi Associatif (service gratuit de l'URSSAF) pour la gestion de la paie. EA61 ne donnait pas satisfaction.



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord BP 246 61007 ALENCON Cédex-
Tél. 02 33 81 77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr

M. GOURDEL explique qu'il est venu le mardi 8 janvier afin d'expliquer le nouveau système à Mme GILBERT, après avoir constaté quelques erreurs de saisie de certains contrats ; et que des e-mails ont été envoyés à l'URSSAF afin de procéder aux corrections.

Il indique que la prise en main se fera petit à petit et que durant 3 mois les erreurs seront acceptables, mais qu'il faudra impérativement, en interne, faire des contrôles.

André sollicite le concours du trésorier, sur un créneau d'environ une heure, pour chiffrer le projet 2019 du Contrat d'objectifs du District.

FAFO : André rappelle que cette action est déjà actée pour être reconduite en saison 2018-2019. Un large débat s'instaure sur le contenu de la dotation. Il est décidé de mettre ce sujet à l'ordre du jour du prochain Comité de Direction.

Raymond indique qu'il faudra revoir la logistique quant à l'acheminement des équipements vers les clubs afin d'éviter un surcroît de manutention.

Dotation FFF (Coupe du Monde 2018) : Une dotation spécifique sera attribuée aux clubs sur la base des trois critères suivants : compter moins de 100 licenciés, avoir une école de foot et posséder une équipe féminine. Chacun de ces trois critères ouvre droit à dotation.

Dotation NIKE aux membres des commissions : André précise que cette dotation vestimentaire composée d'un polo et d'une veste de pluie, devrait être livrée courant janvier. Il ajoute qu'elle sera remise aux seuls membres des commissions titulaires d'une licence de membre individuel et ayant fourni leurs mensurations.

Coupe du Monde féminines 2019 : Le District de l'Orne a réservé et payé 7 packs de 50 places (350 places offertes aux clubs à l'occasion de la prochaine Coupe du Monde des Féminines). André interroge : Faut-il réserver ces places uniquement aux clubs qui possèdent au moins une équipe féminine (senior ou jeune ou animation) ?

Match féminin France-USA : Les membres de la CDA et de la Commission Recrutement et Fidélisation, ainsi que les membres du Comité de Direction peuvent bénéficier de places réservées pour la rencontre féminine France-USA du 19 janvier 2019 à 20h45 au stade Océane du Havre, dont certaines sont déjà attribuées à diverses instances départementales ainsi qu'aux 10 arbitres qui appliquent le protocole d'avant match et le contrôle des licences.

André indique qu'il reste encore 10 places disponibles.

A l'adresse des arbitres retardataires, il ajoute que le protocole est obligatoire et que ceux qui l'appliqueront, recevront des places gratuites pour assister aux matches du Stade Malherbe.

ARBITRAGE



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord BP 246 61007 ALENCON Cédex-
Tél. 02 33 81 77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr

André relance l'idée de l'arbitre bénévole de club. Lorsqu'un club possède plusieurs arbitres bénévoles qui officient régulièrement au centre sur des rencontres dépourvues d'arbitres officiels, il faut être en mesure de valoriser cette fonction. En accord avec la CDA, il conviendra d'en déterminer les critères – ex : fixer le nombre minimum de matches arbitrés sur une période donnée. Sur la base du volontariat, les arbitres bénévoles éligibles pourraient alors bénéficier d'une courte formation localisée sur différents sites et dont le contenu serait établi par la CDA.

En cas de tirage au sort, il est bien précisé qu'un arbitre est prioritaire sur un arbitre bénévole de club.

ASSEMBLEE GENERALE D'ETE

Il n'y aura pas de présentation des comptes à l'occasion des prochaines AG d'été. Seul un budget prévisionnel pourra être établi sur les bases de l'exercice précédent.

Le Bureau prépare l'organisation de la prochaine AG d'été : Quelle date et où ? Ce sera en juin 2019, probablement un vendredi soir en fonction de la disponibilité d'une salle.

Le lieu : Faut-il solliciter à nouveau Le Mêle-sur-Sarthe ou envisager un autre lieu central du département comme Sées – Gacé ou Ecouché ?

Serge est chargé de prospecter auprès du Lycée Agricole de Sées pour une mise à disposition – gratuite si possible – de son amphithéâtre.

Raymond aborde la remise des trophées aux clubs : Plusieurs clubs absents aux AG (représentés ou non) ne viennent pas chercher leurs trophées. André indique que, désormais, le District ne se chargera plus de les leur transmettre.

Depuis quelques années, les trophées se présentent sous forme de plaquettes translucides où figure le logo du District. Le bureau envisage d'en modifier le concept. Les trophées étant une récompense offerte par le District aux clubs « champions », André ne voit aucun inconvénient à modifier leur aspect général, sous réserve que le logo du District y figure très lisiblement.

FOOTBALL FEMININ

André rappelle l'engagement d'Ysaline BOUILLY à compter du 1^{er} janvier 2019 pour un contrat de 10h/semaine modulable jusqu'au 30 juin 2019, avec mission d'intervenir en appui de Clément dans le cadre du développement du foot féminin et du foot à l'école.

Par ailleurs, Ysaline a également intégré la Commission Féminine.

Clément confirme la participation et l'appui d'Ysaline dans les différentes actions entreprises vers le foot féminin et le foot à l'école, dont il dresse un bref aperçu :

- Intervention foot à l'école sur Mortagne-au-Perche et La Chapelle-Montligeon
- Mise en place d'un protocole sur une saison pour le développement du foot féminin
- Réflexion sur un projet « Coupe du Monde foot féminin. »

En matière de foot féminin, André rappelle que le District a pour mission de faire en sorte que 100% des clubs soient en règle avec les obligations relatives au foot féminin.



Terre de Football

*Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord BP 246 61007 ALENCON Cédex-
Tél. 02 33 81 77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr*

Dans cette optique, et en tenant compte de l'effet Coupe du Monde féminine, le District se fixe comme objectif : « 1 000 licenciées féminines toutes catégories confondues à l'aube de la saison 2019-2020. »

André souhaite organiser une réunion avec la Commission féminine afin de pourvoir à sa réorganisation et d'établir un projet de formations.

Concernant le foot animation, André s'informe des différents contrôles mis en place sur les plateaux U7 – U9 et U11. Clément confirme qu'ils se poursuivent et sont effectués par Brigitte FRANCOIS et Gérard LE CAIGNEC. Les infractions constatées sont signalées aux services administratifs.

LES BENEVOLES

André indique qu'il reste 4 désignations à pourvoir pour les « bénévoles du mois », et également 4 désignations à pourvoir pour la « journée des bénévoles » à Paris.

Le tour de table ne fait l'objet d'aucune observation particulière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 15.

Le Président :
André LOUP

Le secrétaire de séance :
Serge BONNEVILLE

PV mis en ligne sur le site du District : <http://footorne.fff.fr/> jeudi 24 janvier 2019